

0693478F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET  
29 RUE EDMOND ROSTAND  
69802 ST PRIEST CEDEX  
Tel : 0472231515

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2018

Réuni le : 24/09/2018

Sous la présidence de : Moncef M-Haouech

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement et l'agent comptable à signer une convention de groupement comptable définissant les modalités de fonctionnement du groupement de service "agence comptable" institué au Lycée Condorcet.

La participation aux charges de fonctionnement du groupement de service consiste en une cotisation annuelle calculée sur la base de 0.08 % du montant total net des recettes du compte 70 de chque établissement rattaché.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0